Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois

REGISTRE DU LOGEUR

Nom de l'hébergement	
Nom du propriétaire	
Type d'hébergement	
Nombre d'étoiles/ épis ou équivalent	
Tarif de la taxe de séjour par personne et par nuit	

Année :
Période :
☐ Du 1er janvier au 30 Juin ☐ Du 1er juillet au 30 septembre ☐ Du 1er octobre au 31 décembre

Date d'arrivée	Date de départ	Nbre. de nuitées	Nbre. de pers. taxées	Nbre de pers. exonérées (1)	Motif de l'exonération	Tarif par nuit et par pers.	Montant de la taxe encaissée

(1) Mineurs = m - Saisonnier = s - Hébergement d'Urgence = hu - loyer<à 30 € HT = lm